

District Saône et Loire de Football



Siège social :
234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35

COMMISSION DES COMPETITIONS

PV électronique N°18 du 08/01/2026

Présents : MM EUVRARD, MATHEY, MOSCATO

Les PV de la commission des compétitions seront consultables sur le site du district et sur foot club.

RESERVES / EVOCATION

Match N°54723275 ST MARCEL 2 – TOURNUS du 20/12/2025 U15 D2C

Réserve de TOURNUS confirmée et recevable sur le fond et la forme, après vérification de la feuille de match, il s'avère que 2 joueurs n'étaient qualifiés pour jouer cette rencontre car il avait joué en équipe supérieure, de ce fait la commission donne match perdu par pénalité à ST MARCEL 2 (0-3 -1point)
Droit de réserve :30 € à ST MARCEL.

Amende : 40€ à ST MARCEL

Match N° 54729720 LOUHANS 2 – SGPB 1 du 17/12/2025 U13 D2C

Réclamation de SGPB

En application de l'article 187 alinéa 1 des RG, la commission prend connaissance de la demande suivante.

Réclamation d'après match du club de SGPB concernant la participation des joueurs susceptibles d'avoir participer lors de la dernière rencontre en équipe supérieure qui ne joue pas un match officiel le même jour.

En vertu de l'article 167 alinéa 2, la commission demande des explications pour le 13/01/2026 au club de LOUHANS sur la participation des licenciés suivant (licences 9603302062 / 9602345045) ayant participés à la dernière rencontre d'une équipe supérieure n'ayant pas joué un match officiel cette journée.

Le Président
J. EUVRARD.

Le Secrétaire
F. MOSCATO.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football